



Le tutorat est aujourd'hui largement répandu et valorisé au sein des établissements médico-sociaux. C'est un outil de professionnalisation indispensable qui a pour but de faciliter l'apprentissage en condition réelle, d'autant que les formations certifiantes du secteur médico-social, supposent la réalisation d'un ou plusieurs stages permettant de valider la partie « formation pratique » du Diplôme d'Etat.

Bien que très cadrées sur le plan juridique, la mission, les méthodes et l'organisation du travail des Maîtres d'apprentissage ou Tuteurs ne sont pas toujours clairement identifiées au sein des établissements. Qui plus est, dans le cadre d'un **contrat d'apprentissage**, ou d'un **contrat de professionnalisation** l'apprenant doit obligatoirement être suivi dans ses activités par un tuteur.

## Contexte

Le Ministère du Travail a créé la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur (journal officiel du 26 décembre 2018).

Le programme « les fondamentaux du tutorat » permet de s'imprégner des compétences essentielles du tutorat. Il est construit à partir des trois domaines de compétences de la certification Maître d'Apprentissage-Tuteur.

## Objectifs de la formation

- Améliorer les pratiques des suivis de stagiaires dans les établissements
- Permettre aux professionnels, responsables de services et directeurs d'intégrer les attendus afin d'organiser la planification des activités en lien avec le tutorat.

## Programme :

- ✓ **Accueillir et faciliter l'intégration du stagiaire**
  - Adapter l'environnement de travail pour favoriser la prise de poste et l'intégration de l'apprenant
  - Etablir des liens avec les partenaires
  - Transmettre les informations nécessaires à la bonne intégration dans l'établissement
  - Travailler les écarts entre les attentes, les représentations et la réalité du métier
- ✓ **Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle**
  - Fixer des objectifs et accompagner leur progression
  - Réaliser des points d'étape
  - Contribuer au développement de l'autonomie de l'apprenant
- ✓ **Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages**
  - Aménager les situations de travail en fonction du niveau de maîtrise de l'apprenant
  - Adapter ses méthodes et techniques au profil de l'apprenant
  - Amener l'apprenant à prendre du recul afin d'analyser ses facilités et points à travailler

## Public

La formation s'adresse à tout professionnel intéressé par la démarche de tutorat. Elle peut être une voie d'accès pour préparer la formation certifiante mais ne dispense pas de l'obligation de certification pour l'accompagnement des apprentis instaurée par le Ministère du Travail.

## Méthodes pédagogiques mobilisées

- ✓ Méthode participative, interactive
- ✓ Apports théoriques et outils expérimentés par des mises en situation et des travaux de groupes
- ✓ Entraînement par des exercices individuels et collectifs.

## Modalités d'évaluation et validation

- Evaluation réflexive tout au long du processus
- Echanges entre pairs permettant un ajustement des pratiques
- Evaluation avant/après

**Accessibilité** Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, boucle audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...)

En cas de besoins spécifiques, nous en informer ([formationcontinue@eests.org](mailto:formationcontinue@eests.org)) la demande sera transmise au référent handicap

## Inscription

- sur le site [www.ecole-ests.fr](http://www.ecole-ests.fr) (Bulletin d'inscription à télécharger)  
par mail à [formationcontinue@eests.org](mailto:formationcontinue@eests.org)

## Informations complémentaires



### Durée

2 journée, soit 12 heures

### Voie d'accès

Formation continue

### Intervenants

Les intervenants qui accompagnent et encadrent les stagiaires sont des professionnels issus du champ de l'éducation spécialisée, de l'action sociale et médicosociale, des travailleurs sociaux en exercice et des cadres pédagogiques de notre centre de formation.

Chaque formateur détient des savoir-faire issus de ses expériences de terrain et des compétences qu'il mobilise au service de l'accompagnement des stagiaires.



### Contact

[formationcontinue@eests.org](mailto:formationcontinue@eests.org)



### Coût

Devis sur demande



### Lieux

Formation en intra-établissement  
Intervention possible sur site de l'EESTS



Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, boucle audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...)

En cas de besoins spécifiques, nous en informer ([formationcontinue@eests.org](mailto:formationcontinue@eests.org)) la demande sera transmise au référent handicap